

COUP D'ŒIL

Sur Mercurool-Veaunes



Commune
P.4



Divers
P.14



Associations
P.24

Il y a 100 ans

1922

L'année 1922 commence un dimanche.

14 septembre, naissance du comédien et acteur MICHEL AUCLAIR qui connaîtra le succès auprès de JEAN MARAIS avec le film "La Belle et la Bête".

27 octobre, naissance du comédien et acteur MICHEL GALABRU (mort le 4 janvier 2016), César du meilleur acteur en 1977 pour le film "Le Juge et l'Assassin" de BERTRAND TAVERNIER. Il incarnait également le célèbre Adjudant GERBER dans les différentes comédies "Les Gendarmes". (1)

5 novembre, en Egypte, l'anglais HOWARD CARTER découvre le tombeau du pharaon TOUTÂNKHAMON. (2)

8 novembre, naissance de CHRISTIAAN BARNARD (décédé le 2 septembre 2001) qui réalise le 3 décembre 1967 la première transplantation cardiaque.

18 novembre, mort de l'écrivain MARCEL PROUST (né le 10 juillet 1871) connu pour son œuvre "À la recherche du temps perdu" et de sa célèbre "madeleine".

25 novembre, BENITO MUSSOLINI reçoit les pleins pouvoirs pour une année, le temps d'établir une dictature pour le reconduire en tant que chef.

6 décembre, l'Irlande du Sud acquiert son indépendance vis à vis du Royaume-Uni.

10 décembre, ALBERT EINSTEIN reçoit le prix Nobel de physique pour ses expériences sur les effets de la lumière.

30 décembre, la Russie devient l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), nom qu'elle conservera jusqu'à sa dislocation en 1991.

31 décembre, un nouveau document appelé "Permis de conduire" remplace le "certificat de capacité", obligatoire pour les conducteurs de véhicules à moteur dont la vitesse excède 30km/heure. (3)



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Journée nationale du 8 mai 4
 Décès et naissance 5
 Fête des voisins 5
 Centenaire de Renée MAZA 6
 Repas des aînés 6
 Bibliothèque 7
 Inauguration du chantier du collège 8
 Travaux 10
 Engagement de Chloé Desmartin 11
 Vie des écoles : projets et sorties 11

INFORMATIONS DIVERSES

Territoire de nature 14
 Sécheresse 14
 Ambrosie, moustique tigre, frelon asiatique 15
 Du nouveau au SIRCTOM 15
 Compte administratif 2021 16
 Budget primitif 2022 16
 Section d'investissement 16
 Fiscalité 17
 Modification du Plan Local d'Urbanisme 17

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX..... 18 à 22

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Farandole « Sou des écoles Mercuriol-Veunes » 24
 Basket Club Mercuriol Chanos-Curson 25
 Familles Rurales Collines de l'Hermitage 26
 Amicale Boules 27
 Le Télégraphe de Veunes 28
 EALH - école artistique de l'Hermitage..... 30
 Foyer Rural de Mercuriol-Veunes 31
 Les Amis de la Tour 32
 La Grappe Dorée 33
 Football Club Hermitage 34

UN PEU D'HISTOIRE 35

AGENDA 4^{ème} de couverture

LE MOT DU MAIRE



Cette année 2022 va rester une année marquée par la météo. Effectivement, le printemps a été éclipsé par l'été qui s'est installé très tôt pour cette période de l'année.

Des températures très élevées ont été enregistrées avec un manque de pluie important qui a entraîné une forte sécheresse obligeant la préfecture à mettre en place des restrictions sur la consommation d'eau.

Notre agriculture souffre de ce manque d'eau qui a pour effet d'avancer les périodes de récoltes notamment pour la production d'abricots et il en sera sans doute de même pour les vendanges.

La COVID19 a laissé un peu de répit, mais il semblerait qu'elle se manifeste à nouveau. Mais nous allons devoir continuer à vivre avec et rester vigilants.

Durant ce premier semestre et avec le plus grand plaisir nous avons retrouvé diverses manifestations qui nous ont permis de nous rencontrer à nouveau (repas de nos aînés, fête du four, fête de la musique, festival des contes, concours de boules...).

Je tiens à remercier nos associations pour les diverses activités qu'elles organisent tout au long de l'année avec parfois des contretemps liés à la pandémie.

Je souhaite également que MVA puisse organiser la fête du vin blanc en mobilisant l'ensemble de nos associations. Je fais confiance à la nouvelle équipe et à son dynamisme car je ne veux pas que notre village voit disparaître cette fête qui allie amitié et convivialité.

Notre bibliothèque continue à progresser en nombre de lecteurs, je tiens à remercier et féliciter Fanellie ainsi que Corinne et l'équipe de bénévoles pour leur présence et leur implication.

Sur le plan communal, nous voyons évoluer la construction du collège de façon remarquable et à ce jour le planning des travaux est respecté.

Je vous avais parlé de la création d'un pôle de santé, il est toujours d'actualité. Les plans sont en train d'être finalisés, le permis de construire devrait être déposé en septembre.

Les travaux de la création d'une micro-crèche à l'école des Chassis sont en cours d'achèvement. Elle va ouvrir courant septembre en fonction des agréments.

Je tiens à féliciter pour leur solidarité monsieur et madame BAUDEZ qui ont accueilli deux familles ukrainiennes à leur domicile. Deux enfants intégreront notre école en septembre s'ils sont toujours sur notre commune.

Merci aux conseillers municipaux et au personnel administratif (Monique, Mélanie, Estelle et Floriane) pour leur implication dans la préparation des bureaux de vote qui a permis le bon déroulement des différents scrutins.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Michel Brunet



Survol des travaux du collège en cours, et de l'école achevée

JOURNÉE NATIONALE DU 8 MAI

Comme chaque année, la commune a organisé la cérémonie du 8 mai aux monuments aux morts de Veunes puis de Mercurol.

Adeline OGHDAYAN a lu un message de l'UFAC (L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre), suivie de Michel BRUNET avec le communiqué de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans condition devant les armées alliées. Le fascisme hitlérien était vaincu. La guerre en Europe prenait fin, mais la Seconde Guerre mondiale n'allait se terminer qu'après la capitulation, le 2 septembre 1945, du militarisme japonais.

Ce jour de commémoration est important pour rappeler à la jeune génération le sacrifice de nos aïeux pour notre liberté.

Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, mais surtout le réveil des nationalismes aux portes de l'Europe menacent la paix. ■



La ministre déléguée

Journée nationale du 8 mai 2022
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la mémoire et des anciens combattants

La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même.

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé

*l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.
Dans les pas du Général DE GAULLE, ils ont permis à la France de
rester la France.*

Pour notre pays, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Elle exigea tant de courage, de larmes, de deuils et de sacrifices. Il y a 80 ans, en 1942, la phalange héroïque des Français de Bir-Hakeim tint tête aux divisions italiennes et allemandes. Dans un océan de sable, ils ont résisté à tous les assauts. Ils incarnent aujourd'hui encore l'orgueil de notre pays et font vibrer le cœur des peuples libres. Nous nous souvenons aussi du raid mené sur le port de Dieppe, du sacrifice des soldats canadiens, britanniques et américains qui ont ouvert la voie de la libération de la France. Nous entendons encore les cris et les pleurs des rafés du terrible mois de juillet 1942, ceux des victimes, femmes, hommes et enfants, de l'ignominie et de la folie criminelle.

Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.

D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil National de la Résistance.

Ensuite, le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.

En Français. En Européens. En femmes et hommes libres.

Décès



MICHEL DUVERT

Monsieur Michel DUVERT, qui a été Maire de Mercurol entre 1971 et 1981 est décédé le 11 février 2022 à Nice. L'école maternelle et primaire a été construite

sous son mandat en 1976. Il a relancé le Comité des Fêtes en 1976 également en tant que président, afin de permettre à la population de se rencontrer et de faire connaissance, la commune étant déjà en expansion à cette époque. ■



MARIE FIGUET

Marie est née le 6 avril 1920 à Tournon sur Rhône. Ses parents issus du milieu agricole créent progressivement leur exploitation et vont là où ils trouvent des terres. C'est pourquoi elle quitte l'Ardèche et grandit avec son frère entre le Puy de

Serves et Larnage. Elle perd sa maman alors qu'elle n'a que 18 ans et trouve alors du soutien auprès de ses proches.

En 1946, elle épouse André et s'installe alors à Mercurol dans la maison familiale. Elle donnera naissance à deux filles dont elle s'occupe en parallèle de son travail dans les champs avec son époux.

A la retraite, elle s'adonne à ses loisirs. Elle est grande lectrice et fréquente avec assiduité la bibliothèque municipale de notre village. Elle aime regarder les jeux télévisés lui permettant d'enrichir sa culture générale. Elle passe aussi beaucoup de temps à s'occuper de son jardin. Elle ne manque pas les rendez-vous du jeudi après-midi au club de la Grappe Dorée où elle rencontre ses amis et s'amuse. En effet, elle adore

jouer aux cartes et notamment à la coinche. Elle prolonge le plaisir en participant à des concours. Elle voyage puisqu'elle est présente lors des événements organisés par le club. Sa dernière sortie avec le club est celle au Puy du Fou.

Malheureusement, en 2016, elle tombe malade ce qui l'empêche de poursuivre ses activités. Elle reste chez elle grâce au soutien de sa famille et des aides. D'ailleurs, sa famille s'est bien agrandie au fil des années. Ses deux filles se sont mariées et donc elle est devenue 4 fois grand-mère. En 1993, elle devient veuve. Quelques années plus tard, une nouvelle génération arrive lui donnant la chance de devenir arrière-grand-mère, 7 fois.

En 2020, ce fut une année particulière pour tous mais sa famille s'en souvient particulièrement. Elle a 100 ans pendant le confinement. Impossible de fêter cet anniversaire ! D'ailleurs cette même année, elle devient la doyenne de tous les mercurolais-veunois alors que cela faisait plusieurs années qu'elle était la doyenne des mercurolaises. Elle s'est éteinte cette année à la veille de ses 102 ans. ■



FÊTE DES VOISINS

Comme beaucoup de quartiers de Mercurol-Veunes, les habitants des Audouards n'ont pas failli à la traditionnelle fête des voisins.

Bon nombre de voisins s'étaient réunis «Rue des Galets» pour une soirée chaleureuse autour des spécialités culinaires de chacun dans la plus grande simplicité.

Cette soirée a permis de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, de prendre des nouvelles de chacun, des parents, des enfants. On évoque la fin (ou pas !) des travaux dans la maison.

Tout s'est déroulé dans une ambiance sympathique jusque tard dans la nuit.

Si ce n'est pas encore fait, lancez l'idée dans votre quartier pour organiser cette soirée d'échange. Après 2 années de pandémie, il est grand temps de retrouver ces moments de convivialité. ■

Naissance à Veunes À DOMICILE

Le 22 juin 2022 est née la petite Iris, Noëlle, Annick VIALE-NALPOWIK.

Les deux dernières naissances sur la commune remontent à 1994 pour Mercurol et 1960 pour Veunes.

Nous présentons toutes nos félicitations aux jeunes parents. ■



Anniversaire CENTENAIRE DE RENÉE MAZA



Née le 12 mai 1922, Renée MAZA était à l'honneur le 12 mai dernier lors de son centième anniversaire. Monsieur le Maire et Monsieur le Maire Délégué lui ont apporté des fleurs à l'EHPAD Saint Antoine à Tournon où elle réside. C'est également entourée du personnel de l'EHPAD mais aussi de Mr BRESSON et Mr CHIROUZE, mercuriais de longue date qui logent maintenant dans la même résidence, qu'une coupe de champagne et un gâteau ont été partagés pour l'occasion.

Renée Maza qui a toute sa tête a évoqué son enfance et sa jeunesse heureuse ainsi que sa passion pour l'élevage de chèvres. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonne santé ! ■

LE REPAS DES AÎNÉS

Après avoir été annulé en 2020 puis reporté fin 2021 du fait de la pandémie Covid-19, le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables de l'hiver, chaque année, a pu être à nouveau organisé le 06 avril dernier. Il faut savoir que cet événement est réservé aux personnes âgées de plus de 70 ans résidant sur la commune qui sont conviées par le conseil municipal. Pour ce déjeuner, plus de 150 personnes s'étaient inscrites.

En ouverture, le Maire a pris la parole pour dire sa satisfaction de reprendre cette tradition.

Le repas proposé et servi par la Maison Gamon de Saint-Péray a fait l'unanimité tant pour le menu (de Pâques) que pour le service.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette pandémie nous laissera tout le loisir d'organiser le repas en fin d'année, comme auparavant. ■



Bibliothèque LE SUCCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 751 prêts en 2021 dont 3 325 de septembre à décembre (7003 en 2019)
- Déjà 5 621 prêts sur les 5 premiers mois de 2022
- En moyenne plus de 1 000 livres empruntés chaque mois
- 1 022 emprunteurs actifs (ayant emprunté sur les 12 derniers mois), soit plus d'un tiers de la population
- 573 nouveaux inscrits
- 161 abonnés numériques
- 11 classes (271 élèves)
- Fréquentation : en moyenne 700 personnes par mois
- 19 bénévoles motivés et très investis pour accompagner Fanellie et Corinne, les 2 professionnelles.

UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE & DYNAMIQUE

L'activité culturelle a été particulièrement riche cette première partie de l'année 2022 :

Janvier, exposition Manga pour découvrir son histoire et ses différents genres avec des quiz pour tester ses connaissances. Mars, rencontre d'un dramaturge en résidence sur Arche Agglo, Eric Delphin Kwégoué.

Avril, décoration de boîtes en vue de la chasse aux œufs en partenariat avec MVA.

Mai à juillet, exposition interactive « La cour des contes ». Le samedi 18 juin, dans le cadre du festival du conte de Chanos Curson, spectacle conté "Oh Voleur !".

Du 22 juin au 23 juillet, première participation à la fête du livre jeunesse « Partir en Livre » en partenariat avec Arche Agglo. Deux temps forts, après-midi créative le mercredi 22 juin à la bibliothèque et une journée « Sur les sentiers découpés » le mercredi 20 juillet.

C'est nouveau à la bibliothèque :

Depuis mars, la bibliothèque accueille chaque semaine les assistantes maternelles de la commune et propose le premier vendredi du mois des lectures pour les 0-3 ans ! L'équipe de la bibliothèque continue d'accueillir les 11 classes du groupe scolaire pour des échanges de livres, des lectures et des animations.

Côté lectures :

Les jeunes de 6 à 14 ans ont voté pour les prochains achats mangas. Venez découvrir nos nouveautés mangas en juillet à la bibliothèque !

La bibliothèque participe pour la première fois au Prix des Lecteurs des 2 Rives avec la médiathèque départementale de Saint Vallier. Vous avez jusqu'au 1er décembre pour lire et choisir votre préféré parmi 10 livres proposés ! ■



Atelier BD numérique



Rencontre d'auteur



Exposition interactive à la bibliothèque



Accueil des assistantes maternelles



POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ :

Rendez-vous sur le site de la commune : <http://www.mercuroil-veaunes.fr/culture-sports-loisirs/la-bibliotheque/>

Ou abonnez-vous à notre newsletter ! Renseignements auprès de la bibliothèque...

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En 2021, l'effectif exceptionnellement important de participants avait permis d'apurer de nombreux secteurs. Certains contenaient des déchets imposants. Avec une trentaine de participants cette année, les efforts se sont concentrés sur les axes principaux. Si la taille des objets de la récolte était beaucoup plus petite, malheureusement la quantité reste beaucoup trop importante.

Même si le vent est fort dans notre région, nous ne devrions pas trouver de bouteilles, canettes, emballages de fast-food, masques... aux abords de nos routes !

Merci aux citoyens qui nous ont accompagnés ce matin-là, ils ont bien mérité une petite collation. ■



Nettoyeurs spontanés

Attirée par la préparation du rendez-vous du nettoyage de printemps, une famille Gexoise qui venait de passer la nuit dans son van aménagé est venue aux renseignements. Comme ils avaient prévu d'aller admirer le panorama depuis la tour de Mercurol, ils ont proposé de participer, même s'ils n'étaient pas de la commune. C'est équipés de sacs poubelles et de gants qu'ils ont commencé "l'ascension".

Une participation qui a permis aux prochains visiteurs de trouver un parcours propre et aux équipes Mercurolaises-Veauvoises de se répartir sur d'autres secteurs.

La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous, merci à cette famille d'avoir pris sa part !



L'INAUGURATION DU CHANTIER DU COLLÈGE

L'inauguration du chantier du collège a eu lieu à l'occasion de la pause du premier ballot de paille, le 05 avril dernier. Etaient présents, outre certains membres du conseil municipal de Mercurol-Veauunes, Bernard Buis (Sénateur), Mireille Clapot (Députée), Marie-Pierre Mouton (Présidente du Département), Véronique Pujeat (6ème Vice Présidente du Département en charge de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture), Agnès Jaubert (Conseillère Départementale déléguée à la Ruralité et aux politiques agricoles et alimentaires), Frédéric Sausset (Président d'Arche Agglo)...

SPIE Batignolles, le maître d'œuvre, et les entreprises partenaires ont présenté le projet qui reste innovant dans sa conception. Le collège n'est pas seulement construit en ossature béton mais aussi en bois doublé de paille, tout comme l'école. ■



Voirie

TRAVAUX 2022

La commission voirie s'est réunie le 15 janvier pour faire le point sur les travaux à entreprendre en 2022 et finaliser les chantiers commencés en 2021.

Notre soutien technique (Hervé Cheynel) a chiffré le coût de ces divers chantiers.

La commission voirie s'est réunie le 12 mars pour valider ces travaux et établir le programme.

Route des Gardes : nous allons supprimer un fossé afin d'élargir la chaussée, depuis le croisement de la «Route des Lavandières» jusqu'à l'îlot de propreté. Le revêtement de la chaussée sera refait en enrobé.

Impasse des Campanules : le lotissement et la chaussée de ce lotissement ont plus de 40 ans, il est nécessaire de refaire cette voie.

Sur les trottoirs nous allons remplacer le revêtement par du «béton balayé» en couleur. La chaussée sera refaite en «enrobé». Nous entreprendrons les travaux après que les «Eaux de la Veune» aient déplacé les compteurs pour les rendre accessibles de l'extérieur. Orange doit aussi vérifier l'état des réseaux téléphoniques et intervenir si nécessaire.



Chemin de Magnat : nous allons «purger» et consolider les accotements de cette voie qui se sont affaissés par endroits et refaire le revêtement en «enrobé».

Route des Malfondières : nous allons consolider les accotements sur une partie de cette voie et appliquer un «enrobé». L'autre partie, moins dégradée, sera remise en état avec un «bi-couche».

Impasse des Anges qui dessert le lotissement «Les Jardins de Lucie» est maintenant terminé.

Nous avons fini les enrobés, élargi l'accès au niveau de la départementale permettant une meilleure visibilité et une rotation des véhicules. ■

L'ENGAGEMENT DE CHLOÉ DESMARTIN

Il y a encore un an, Chloé Desmartin était une jeune fille de 16 ans comme tant d'autres qui prépare un bac pro de services à la personne au lycée Gabriel Faure, une jeune fille dont le papa est son « super-héros ». Malheureusement, en septembre dernier elle et sa famille ont appris que David, le papa, était atteint de la maladie de Charcot. Passé le moment du choc, Chloé a décidé de se battre pour ce dernier en créant « Stepfamily Love Association » dont les initiales SLA évoquent aussi celles de la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot. C'est une maladie rare dont on ne peut pas guérir mais dont on peut tenter de ralentir l'évolution grâce à des traitements alternatifs non remboursés. Malheureusement ils ne fonctionnent pas sur tout le monde et doivent être mis en place au stade précoce de la maladie, d'où l'urgence pour David. Les traitements suivis soulagent énormément David de ses douleurs et agissent sur sa mobilité et son énergie.

Chloé a eu l'idée de créer une association alors que ce sujet était abordé en cours.

Le 4 novembre 2021, Chloé écrivait sur Facebook : « J'aimerais grâce à cette association réaliser le rêve de mon père : aller voir Marvin Musquin pour son dernier tour de terrain à Salt Lake City aux États Unis pour la finale du Super Cross 2022. Et aussi tant d'autres choses que je voudrais faire avec lui et en famille, tant qu'on a du temps ensemble.

Par la suite, je réaliserais les rêves des personnes portant cette maladie. Je vais aussi aider à financer les recherches pour la SLA afin d'en connaître davantage.

Je pourrais aider à financer certains traitements qui ne sont malheureusement pas remboursés, d'abord pour mon papa, et ensuite pour tous les malades qui feront appel à l'association. On peut aussi, ma famille et moi vous écouter et peut-être vous renseigner sur des traitements alternatifs qui pour le moment fonctionnent sur mon papa.

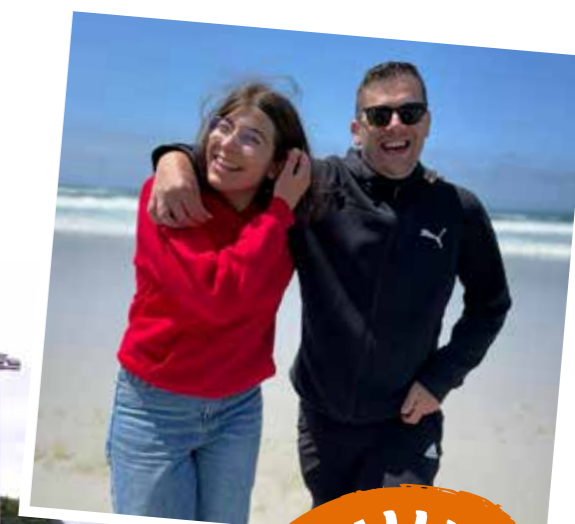


Et par-dessus tout, j'aimerais que toutes les personnes de ce monde soient au courant de cette maladie et se rendent compte de la gravité de celle-ci. ■

Ainsi, avec l'aide de sa famille et de ses proches, elle a déjà organisé 3 marches dans les alentours pour récolter des fonds (Vanosc, Mercurool-Veaunes et Vernosc-les-Annonay) et un concert à Vanosc le 11 juin dernier.

Grâce aux fonds récoltés, l'association a permis le financement de 30% du voyage rêvé par David et sa famille aux Etats-Unis, une partie des traitements alternatifs dont il a pu bénéficier en Allemagne et en Suisse qui le soulagent et qui n'existent pas en France. Une autre partie des fonds a également été reversée à l'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone) pour financer la recherche qui avance car, pour le moment, il n'existe pas de traitement et les crédits publics ne suffisent pas.

Que de chemin parcouru, en seulement quelques mois, pour cette jeune fille qui doit être la "super-héros" de son papa !... et dont on ne peut que tous reconnaître les qualités humaines. ■



<https://www.facebook.com/stepfamilyloveassociation>

https://www.instagram.com/sla_association/

Téléphone Chloé :
06.37.37.26.79



Vie de l'école PROJETS ET SORTIES

Grâce aux subventions municipales et régionales, les élèves de CE1 et de CM2 ont pu réaliser des sorties « **ski alpin** » et « **ski nordique** » dans la station drômoise de Font d'Urle. Les enfants ont apprécié de faire du ski sous le soleil du Vercors.

Cette année, les projets culturels ont été nombreux au sein du groupe scolaire. Ainsi les CM1-CM2 et les CE1 ont participé au festival « **cinémarmailles** ». Ce projet, financé par Arche Agglo, a permis aux élèves de réaliser un film projeté sur grand écran et de découvrir des ateliers qui avaient pour objectif de leur révéler la face cachée et les métiers du cinéma (écran vert, stop motion...).

Projet Mom danse

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont mené cette année un projet danse dans le cadre du festival "Danse au fil d'avril". Par le biais de la Fédération des Œuvres Laiques et du

financement de l'association Farandole, nous avons eu une intervenante, Eloïse Fedide, pendant 10 séances axées sur la danse contemporaine et le hip-hop.

Au fil du temps, les élèves ont exploré le monde de la danse au travers d'ateliers ponctuels menés par Yann Schultzer sur des demi-journées, ainsi que les interventions de notre danseuse tous les 15 jours.

Au terme de tout ce travail de création, les élèves se sont produits le vendredi 20 mai à la Comédie de Valence devant 550 spectateurs !!! Après une répétition sur scène l'après-midi, les enfants ont découvert le stress d'avant spectacle et ont pu profiter d'autres prestations d'élèves de collèges et lycées.

Une bien belle soirée pour tous qui sont repartis avec des étoiles plein les yeux. ■

Karine DYBING et Séverine DELHOMME

12

ArDrom'
NETTOYAGE

Nettoyage de bureaux
DEPUIS 2008
Lavage de vitres

Laurie Sallivet - 06 86 71 37 88 - ad.nettoyage@gmail.com

SAS Jean-Noël DELSARTE

Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol-veaunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

STUDIO PHOTO

Studio photo (sur rdv)
Famille, événement, Professionnel.

Boutique (14h-17h30)
Tirages, Cadres, Cadeaux, Photo d'identité...

karine LEGAZ - kimagés
22 rue des Fontaines
26600 Mercuriol
email: kimagestudio@yahoo.fr. Tél: 07 603 88 603

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77

informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

Mercuriol Automobile

VENTE VÉHICULES NEUFS

REPARATION ENTRETIEN
CARROSSERIE
PARE-GLACE
PNEUS

OCCASIONS RÉCENTES
TOUTES MARQUES

590 AVENUE DU VERCORS
26600 MERCUROL
04 75 07 41 03

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Stef Faure
Père & fils

Port: 06 85 23 19 92
Tel/Fax: 04 75 07 46 70
Email: step.faure@orange.fr

395, impasse de la ferme
Les Granges
26600 Mercuriol-veaunes

TransMobilité
Des Vallées

Transport de Personnes à Mobilité Réduite
AVEC ou SANS Fauteuil roulant

Tel: 06 03 15 77 97
email: transmobilitedesvallees@gmail.com

PIZZA MARCOU

Mercredi: St Barthélemy de Vals
Jeudi: Mercuriol
Vendredi: Chantemerle-les-Bles
Samedi: St Donat
Dimanche: St Donat

06 09 48 42 41



Atelier "stop motion"



Fond vert



Tournage dans l'école

Roffat

carrières | transports | travaux publics
concassage mobile | environnement

carrières
transport

7h30-12h00
13h30-17h30
(17h vendredi)

Lamastre (07)
Mercuriol (26)

04 75 07 83 50

depuis 1962

Informations DIVERSES



UNE BELLE PALETTE D'ORCHIDÉES

Les coteaux de la Drôme des Collines hébergent l'orchis de Provence et l'orchis morio alors que dans la forêt alluviale du Rhône pousse l'endémique épipactis du castor.

◀ Ophrys de la Drôme © IZM Rhône-Alpes
L'orchis à fleurs lâches apprécie les zones humides, notamment proche du Doux, de même que les Dactyloriza. Au total, on recense une trentaine d'espèces différentes, beaucoup en prairies sèches, parfois sur les talus routiers. Il y en a pour tous !

Parmi les orchidées, les ophrys invitent le naturaliste à s'agenouiller pour prendre en compte le moindre détail pour leur détermination. Elles ont développé un leurre : ressembler à s'y tromper à un insecte, produire des phéromones ou encore imiter une plante nectarifère... L'enjeu est d'attirer des butineurs et les laisser repartir couverts de pollen jusqu'à une prochaine fleur.



29

Environnement TERRITOIRE DE NATURE

Arche Agglo propose un nouveau livret intitulé "Territoire de nature". Vous l'avez peut-être déjà rencontré dans des lieux publics tels que la mairie, l'office de tourisme... en vous demandant ce qu'il contenait. Ce livret est un guide pour découvrir la faune et la flore de notre territoire. En effet, il renseigne sur les espaces naturels proches de chez nous que nous fréquentons sans les connaître. Ce livret vous servira de guide pour partir à la rencontre de certaines espèces végétales, animales mais aussi minérales. Ouvrez les yeux et appréciez nos richesses naturelles, témoins de notre histoire géologique qu'il est important de préserver.

A Mercuroil-Veaunes, il est possible de trouver diverses orchidées. A chacune, son style ! Nous vous laissons partir à leur recherche pour apprécier leur beauté. ■

Extrait du livret illustré de 32 pages, édité en 2500 exemplaires



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse
Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes Eco-citoyens

 INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)	 INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances « hautes pression » ou recyclage de l'eau)	 INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert
 INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres fruitiers et d'ornement) entre 7h et 23h	 INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h	 INTERDICTION d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf), stades et espaces sportifs INTERDICTION d'arroser les greens et départ de golf entre 9h et 20h
 INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)	 INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h	 INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques) et de laver les terrasses et façades

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>
Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

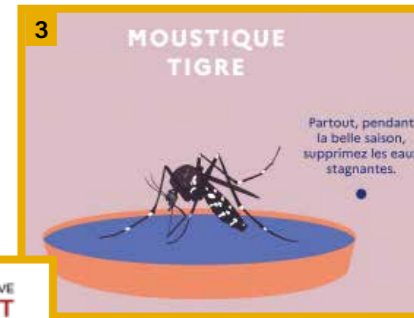
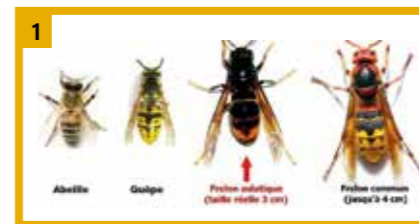
Environnement SÉCHERESSE

Compte tenu de la faible recharge hivernale des réserves d'eau et de la sécheresse, la Préfète de la Drôme a décidé de placer notre secteur en alerte renforcée sécheresse jusqu'au 31 octobre 2022.

AMBROISIE, MOUSTIQUE TIGRE, FRELON ASIATIQUE

Cela fait maintenant plusieurs années que vous êtes sensibilisés et confrontés aux problématiques liées à ces espèces invasives. Malheureusement la situation reste problématique.

Ne relâchons pas nos efforts, c'est un enjeu de santé public ! Ayons les bonnes attitudes et signalons ! ■



- 1 www.frelonsasiatiques.fr
- 2 signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos
- 3 signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus

DU NOUVEAU AU SIRCTOM !

Le SIRCTOM, acteur dans la réduction des déchets :

Depuis bientôt deux ans, le SIRCTOM, syndicat de collecte des déchets, multiplie les projets concernant la réduction des déchets. Depuis l'an passé, le SIRCTOM propose à nouveau des composteurs individuels à tous les habitants de son territoire pour réduire le poids de la poubelle noire. En octobre dernier, le syndicat est allé plus loin en annonçant de nouvelles consignes de tri. Pour simplifier le tri justement, tous les emballages en plastique et en métal vont dans la poubelle jaune. Le papier-carton se recycle toujours dans la poubelle bleue, et le verre dans la poubelle verte. En 2022, le syndicat poursuit cette démarche avec de nouveaux projets.

Broyez vos déchets verts gratuitement :

Depuis le mois de mars 2022, afin de promouvoir la pratique du broyage individuel, le SIRCTOM met à disposition des particuliers de son territoire un broyeur à végétaux. Le broyage permet de

transformer les déchets verts en ressource de qualité et gratuite pour le jardin. Une fois broyés, vos branchages et tailles de végétaux peuvent être utilisés pour pailler ou pour composter. Le broyat sera un apport idéal pour composter, puisqu'il est riche en azote. Il peut également être utilisé pour recouvrir le sol : cela vous permettra de moins arroser, de protéger et enrichir le sol, le rendre plus esthétique, et même réduire le désherbage. Fini les allers-retours en jardinerie, et fini de payer des amendements organiques !

De plus, en parallèle de cette location à titre gracieux de broyeurs pour les particuliers du territoire, le SIRCTOM a délibéré pour aider à l'acquisition de broyeurs à végétaux. Les coacquéreurs résidant sur le territoire peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25% s'ils sont au nombre de trois, voire 40% s'ils sont plus nombreux, pour un achat groupé d'un broyeur à végétaux d'un montant plafonné à 3000 euros. Les modalités plus précises seront communiquées par le SIRCTOM sur demande.

Une seconde vie plutôt que la déchetterie :

Depuis plus de trois mois, vous pouvez participer à l'élan de réduction de déchets sur votre territoire ! En effet, en travaillant avec la Teppe et la Ressourcerie Tremplin Horizon, le SIRCTOM donne une seconde vie aux objets dont vous ne voulez plus. A l'entrée de la déchetterie de Mercuroil-Veaunes le mardi après-midi, et à l'entrée de celle d'Andancette le vendredi dès 14h, ces deux partenaires récupèrent tout ce qui peut l'être pour leur offrir une nouvelle jeunesse ! Respectivement à destination d'une matériauthèque et d'un magasin, ces lieux sont ouverts à tous. Soutenir des projets d'insertion et des projets thérapeutiques tout en s'engageant dans la réduction des déchets, c'est possible avec le SIRCTOM ! ■

Donner. Réparer. Réutiliser.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LE COMPTE ADMINISTRATIF est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2020		200 686,35		48 371,81
Opérations de l'exercice 2021	1 388 587,23	1 710 286,04	3 404 928,73	3 404 070,67
TOTAUX	1 388 587,23	1 910 972,39	3 404 928,73	3 451 442,48
Résultat de clôture		522 385,16		46 513,75
Restes à réaliser 2021 (reportés en 2022)			130 954,00	1 204 204,00
RÉSULTATS DÉFINITIFS		522 385,16		1 119 763,75

BUDGET PRIMITIF 2022

Le BUDGET PRIMITIF de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié en cours d'exercice par une décision modificative.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la commune :

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	521 765,98	Excédent de fonctionnement reporté	182 385,16
Charges de personnel	620 000,00	Produits des services, du domaine	18 900,00
Atténuations de produits	1 000,00	Impôts et taxes	658 192,40
Autres charges de gestion courante	274 028,00	Contributions directes	559 418,00
Charges financières	34 278,12	Dotations et participations	378 528,88
Charges exceptionnelles	500,00	Autres produits de gestion courante	80 037,93
Dotations aux provisions	3 877,17	Produits financiers	15,00
Amortissements	66 914,04	Atténuations de charges	7 500,00
Virement à la section Investissement	362 614,06		
	1 884 977,37		1 884 977,37

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune :

DÉPENSES		RECETTES	
Voirie	258 100,00	Subvention d'investissement	1 204 204,00
Bâtiments communaux	119 200,00	Dotations et réserves	505 000,00
Ancienne école	300 000,00	Amortissements	66 914,04
Boulodrome	350 000,00	Virement de la section fonctionnement	362 614,06
Collège	650 000,00	Solde d'exécution positif	46 513,75
Travaux divers	168 868,40		
Matériel et mobilier	133 000,00		
Accessibilité	35 000,00		
Remboursement emprunts	171 077,45		
	2 185 245,85		2 185 245,85

FISCALITÉ

Les taux d'imposition votés par la commune sont les suivants :

FONCIER BATI	23,18 %
FONCIER NON BATI	42,97 %

La commune n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition depuis 2017.

La réforme de la taxe d'habitation a modifié en 2021 le taux communal de la taxe foncière bâti (TFB) :

TFB communal 7,67 % + le taux de TFB 2020 du département de la Drôme 15,51 % = 23,18 %.

L'augmentation que vous allez constater sur votre avis d'imposition 2022 provient uniquement de l'Etat avec l'augmentation des bases de 3,5 % et de la communauté d'Agglomération ARCHE Agglo.

Cette dernière a augmenté :

- le taux foncier de 1% en 2021 et de 0,5 % en 2022,
- le taux GEMAPI qui a doublé,
- le taux de la taxe sur les ordures ménagères.

Vous pouvez consulter les délibérations de ARCHE Agglo sur leur site internet. ■



Urbanisme

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La modification numéro 2 du Plan Local d'Urbanisme est en cours de lancement. Une réflexion a été menée, sur la base de la charte paysagère réalisée par le passé, afin de connaître les enjeux œnotouristiques et de paysages de la commune. Celle-ci conduit le Plan Local d'Urbanisme à évoluer afin de :

- réglementer les secteurs propices ou non aux grandes éoliennes. Il s'agit d'interdire dans la plaine des Chassis et dans la plaine de Veauines ce type d'installations,
- permettre la réalisation d'un équipement œnotouristique mettant en valeur le patrimoine de la commune.

Ce projet de modification sera mis à disposition du public dans le cadre d'une enquête publique. Celle-ci aura lieu du 5 septembre au 7 octobre 2022 aux horaires habituels d'ouverture. Un registre sera également à votre disposition afin de recueillir vos avis.

Enfin, un commissaire-enquêteur, nommé par le tribunal administratif de Grenoble sera à votre disposition lors de permanences aux dates suivantes :

- le lundi 5 septembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 7 octobre 2022 de 14h00 à 17h00.

cela, elle s'appuie sur plusieurs mesures de prévention et de sauvegarde.

Obligations d'accessibilité :
Tous les ERP doivent être accessibles, c'est-à-dire conçus de telle façon que toute personne handicapée ou à mobilité réduite puisse y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées dans les parties ouvertes au public. ■

LA RÉGLEMENTATION ERP

(ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC)

Qu'est-ce que c'est ?

Votre activité (commerciale ou de loisirs) nécessite d'avoir des locaux dans lesquels un public sera accueilli ? Si c'est le cas, vous êtes effectivement concerné par la réglementation des ERP. Vous devez à ce titre connaître et respecter un certain nombre de règles relatives à la sécurité et à l'accessibilité, qui seront plus ou moins contraignantes en fonction de l'importance du public que vous serez amenés à recevoir. Cette réglementation n'est pas à négliger.

Quelles sont vos obligations en la matière ?

Obligations de sécurité :

La réglementation des ERP a pour but de limiter les risques d'incendie, d'alerter le public lorsqu'un sinistre se déclare et de favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique. Pour



Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 10 février 2022 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-deux, le 10 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 février 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BOUCHER-BARBAZANGES Garance pouvoir à DESSITE Alain, CHALAYE Franck, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita, PONSON Aline.

Secrétaire de Séance : Sylvie BARRE.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

SDED - RACCORDEMENT DU RESEAU BT A PARTIR DU POSTE AUDOUARDS

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT, sur la voie publique, pour alimenter la construction de M. SOPHABMIXAY située au quartier Laye, à partir du poste Audouards.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 17 473,58 € avec une participation de la commune de 4 849,83 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

SDED - RACCORDEMENT DU RESEAU BT A PARTIR DU POSTE VEAUGRAND

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT, sur la voie publique, pour alimenter la construction de la société FREE mobile, située quartier Veaugrand à partir du poste Veaugrand.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 20 870,65 € avec une participation de la commune de 6 537,93 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

EAUX DE LA VEAUNE - CONVENTION POUR LE CONTRÔLE DEBITMETRIQUE DES POTEAUX INCENDIE

En application de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011- article 77 et au décret n°2015-235 du 25 février 2015 - Article R-2225-9 « les contrôles techniques des poteaux incendie sont effectués au titre de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie sous l'autorité du Maire ».

Depuis le 1er janvier 2018, le SDIS réalise uniquement les reconnaissances opérationnelles consistant essentiellement à une vérification visuelle, telles que définies dans le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Il appartient au Maire d'effectuer, ou de faire effectuer par un tiers, les contrôles techniques des points d'eau incendie et de les transmettre au SDIS selon une périodicité de 3 ans.

Le Conseil décide à l'unanimité, de confier cette mission de contrôle débitmétrique des poteaux incendie connectés au réseau d'eau potable aux Eaux de la Veune moyennant un coût de 5,00 € HT par poteau incendie.

CONVENTION FOURRIERE POUR LES CHIENS ET CHATS ERRANTS

L'article L 211-22 du code rural donne la possibilité aux maires de saisir chiens et chats en divagation pour les conduire en fourrière. Toutes les communes ont l'obligation de disposer, soit d'une

fourrière communale, soit d'une fourrière établie sur une autre commune.

La convention triennale avec le Refuge des Bérauds situé à Romans-sur-Isère est arrivée à échéance le 31/12/2021. Cette association propose la signature d'une nouvelle convention pour une durée de 3 ans moyennant le versement d'une subvention calculée à raison de 1,14 € par habitant (2 798 habitants au 01/01/2022).

Le Conseil accepte à l'unanimité la nouvelle convention.

ARCHE AGGLO - CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

La commune adhère depuis 2018 au service soutien technique d'ARCHE Agglo pour la gestion de la voirie et ses dépendances. Cette gestion comprend deux missions : l'assistante technique et le conseil. Elle donne lieu à rémunération de l'Agglomération.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer au service de soutien technique aux communes d'ARCHE AGGLO pour la gestion de la voirie et ses dépendances pour l'année 2022.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h35

Le Maire,
Michel BRUNET

Séance du 12 avril 2022 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-deux, le 12 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas (arrivée à 21h30), FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, BETTON Daniel pouvoir à SANDON Alain, BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, MAUSSERT Karine pouvoir à FLEURET Alain, VIGNE Amélie et MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : Sylvie BARRE

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES - PROVISIONS POUR RISQUES

Toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont soumises à un régime de droit commun de provisions pour risques, avec obligation de provisionner en présence des risques principaux suivants :

La provision pour contentieux : « dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune, une provision est constituée à hauteur du montant estimé par la commune de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru. »

La provision pour recouvrement des restes sur comptes de tiers : une telle provision intervient lorsque, malgré les diligences faites par le comptable public, le recouvrement sur compte de tiers est gravement compromis. La provision est constituée à hauteur

du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

Au vu de l'état des restes à recouvrer fourni par la Trésorerie, le conseil décide à l'unanimité de provisionner la somme de 3 877,17 €, correspondant à 100 % du montant des recettes non recouvrées des exercices 2017, 2018 et 2019.

SOLIDARITÉ UKRAINE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Face à la situation en Ukraine, le conseil décide à l'unanimité de venir en aide au peuple ukrainien.

Une subvention exceptionnelle de 3 000 € est ainsi votée. Elle sera versée à l'association « La Protection Civile » pour 1 500 € et à l'association « Aides Actions Internationales Pompiers » pour 1 500 €.

Ces associations sont impliquées dans des actions de solidarité dans notre Département aux côtés des élus locaux et des citoyens.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2021

Les comptes administratifs 2021 des budgets Commune, Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- Excédent de fonctionnement : 522 385,16 €
- Excédent d'investissement : 46 513,75 €

BUDGET MULTISERVICES :

- Excédent de fonctionnement : 4 303,05 €
- Excédent d'investissement : 26 253,29 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2021 ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible, affecté comme suit : 522 385,16 €

- section d'investissement (compte 1068) : 340 000,00 €

- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 182 385,16 €

BUDGET MULTISERVICES

Solde disponible, affecté comme suit : 4 303,05 €

- section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 4 303,05 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Le Conseil décide à l'unanimité le maintien des taux des taxes directes locales votés en 2021 pour l'année 2022, ainsi qu'il suit :

- Foncier Bâti : 23,18 %
- Foncier Non Bâti : 42,97 %

Le produit fiscal attendu est de 658 515 €.

BUDGETS PRIMITIFS 2022

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2022 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes)

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement : 1 884 977,37 €
- Section d'investissement : 2 185 245,85 €

BUDGET MULTISERVICES :

- Section de fonctionnement : 9 753,05 €
- Section d'investissement : 40 939,33 €

PERSONNEL - INDEMNITÉ HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil décide à l'unanimité d'instituer le régime des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) au profit des agents fonctionnaires et contractuels de droit public de catégorie C et B.

Les heures supplémentaires réalisées par les agents seront prioritairement récupérées sous forme d'un repos compensateur. Elles ne pourront être indemnisées dans les conditions réglementaires que sur décision favorable de M. le Maire et dans la limite de 25 heures par mois.

ARCHE AGGLO - PLAN DE SOLARISATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

ARCHE Agglo est engagée depuis 2020 dans un plan de solarisation des toitures publiques pour développer l'installation de panneaux photovoltaïques.

L'action de mise en œuvre d'un plan de solarisation des bâtiments publics est issue de l'axe 5 du plan climat.

Cette action comporte plusieurs phases :

- Une étude de potentiels qui a été réalisée en lien avec les communes, et qui a validé une vingtaine de projets,
- Le lancement d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en avril, qui vise à retenir un ou plusieurs opérateurs pour la mise en œuvre des projets,
- La réalisation d'études complémentaires par l'opérateur retenu,
- La constitution d'une société de projet qui investira lors de la phase de construction des centrales photovoltaïques,
- La signature des baux ou conventions d'occupation temporaires entre les propriétaires et la société de projet,
- La phase de construction, mise en service, exploitation et démantèlement des installations

Suite à l'étude de potentiel réalisée, le Gymnase Marcel Banc a été retenu ainsi que le projet d'ombrières du parking de l'espace Eden. Le bâtiment de la Mairie n'a pas été retenu, sa surface étant trop petite.

Le Conseil, à l'unanimité, s'engage et autorise ARCHE Agglo à intégrer les bâtiments et projets identifiés dans l'étude de potentiel dans l'AMI porté par Arche Agglo, sous réserve de leur faisabilité technique et financière à l'issue des études complémentaires.

TARIFS RÉGIE DE RECETTES - LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer ainsi qu'il suit les tarifs de location des salles municipales : **Voir page de droite**

JURY D'ASSISES - ANNÉE 2023

Il convient d'établir pour l'année 2023, la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme, à partir des listes

générales des électeurs.

L'arrêté préfectoral du 21 février 2022 fixe à 2 le nombre de jurés appelés à constituer la liste annuelle du jury criminel pour la commune de Mercurol-Veaunes (398 pour le Département).

La Préfecture demande de procéder au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans son arrêté.

VIDEOPROTECTION - COMPLÉMENT NOUVELLE ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

La nouvelle école et la bibliothèque ont ouvert leurs portes début septembre.

Afin de sécuriser ces nouveaux lieux, le Conseil décide à l'unanimité de procéder à l'extension du système de vidéoprotection par l'installation de 6 nouvelles caméras pour un coût total de 23 120 € HT.

Une subvention auprès du Département et de la Région sera demandée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h50

Le Maire,
Michel BRUNET

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Salle communale de Veaunes		
	Période Été du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Période Hiver avec chauffage du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Particuliers et entreprises domiciliés sur la commune	200 €	300 €
Associations communales	Gratuit 2 fois par an	
	200 €	300 €
Réveillon de la Saint-Sylvestre (Chauffage compris)		500 €
Chauffage	22 € / jeton (1 jeton = 1 heure)	Forfait 100 € ou 22 € / jeton suivant manifestation
Ménage	100 €	

Salle Hévée (ancienne cantine)		
	Période Été du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Période Hiver avec chauffage du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Particuliers et associations domiciliés sur la commune	200 €	250 €
Réveillon de la Saint-Sylvestre		
Ménage	100 €	

Espace Eden		
	ESPACE EDEN	HALL D'ACCUEIL
Associations Mercurolaises-Veaunoises ayant leur siège à Mercurol-Veaunes	150 € pour une location par an (participation chauffage / rafraîchissement) 300 € pour les lotos et jeux de cartes 600 € + options pour les autres demandes. (tribune, chaises et tables mis à disposition gratuitement)	300 € (tables et chaises comprises)
Particuliers Mercurolais-Veaunois soumis à justificatif de domicile ou taxe foncière à Mercurol-Veaunes	600 € (tables et chaises comprises) + options 1 000 € + options pour manifestation à but lucratif	400 € (tables et chaises comprises)
Associations non Mercurolaises-Veaunoises à but humanitaire ou social	500 € + options (tribune, chaises et tables mis à disposition gratuitement)	/
Autres demandeurs : particuliers, associations, entreprises, autres... domiciliés hors commune	1 200 € + options	/

Une remise de 50 % sera appliquée sur le tarif de chaque journée supplémentaire si les prestations restent identiques.
En cas de journée supplémentaire, la mairie n'organisera pas de service de nettoyage entre les manifestations.

OPTIONS DISPONIBLES		
Micro (sans technicien)	gratuit	gratuit
Matériel son et lumière avec assistance à l'installation d'un régisseur	200 €	/
Vidéo projecteur	250 € 150 € pour les associations communales	/
Tribune en configuration spectacle	200 € (gratuit pour les associations communales)	/
Tables et chaises	200 € (gratuit pour les particuliers Mercurolais-Veaunois et les associations communales)	gratuit
Mange-debout (sans nappage)	15 € l'un (gratuit pour les associations communales)	
Tentes XP 3m x 3m	50 € l'une	

Les tentes sont installées et démontées par les services techniques de la Mairie.
Elles sont prêtées gratuitement uniquement aux associations Mercurolaises-Veaunoises, qui auront la possibilité de les utiliser à l'Espace Eden ou sur un autre site du domaine public communal.

Salle des sports (uniquement en complément de la location de l'Espace Eden)	400 €	/
---	-------	---

L'an deux mil vingt et un, le 15 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, DAUJAN Nicolas, FAURE Christophe, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : ACHARD Laure pouvoir à SANDON Alain, BARBE Sabrina pouvoir à BRUNET Michel, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, BOUCHER-BARBAZANGES Garance pouvoir à DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, BERTUCCI Sandrine, LAFOND Florian et MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : FAURE Nathalie

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

ARCHE AGGLO - APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de ARCHE Agglo s'est réunie le 24 mars afin d'évaluer les charges transférées dans le cadre de la prise de compétence enseignement musical et du retour d'équipements sportifs. Elle a validé son rapport le 21 avril 2022.

L'ensemble des conseils municipaux (y compris ceux n'étant pas concernés par les transferts de charges) sont maintenant invités à se prononcer sur le rapport de la CLECT.

Pour être validé, à l'échelle intercommunale, ce rapport doit être approuvé à la majorité qualifiée des deux tiers des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population.

En cas de votes défavorables, le Préfet

sera saisi pour arrêter le coût net des charges transférées.

Le Conseil décide à l'unanimité d'invalider le rapport présenté par la CLECT du 21 avril 2022 car il est en désaccord sur la partie « Transfert de la compétence enseignement de la musique » : le montant de la participation demandée ne reflète pas la réalité du coût qui a été calculé en tenant compte d'une solidarité lors de difficultés financières de l'AMD dans les années antérieures.

SALLES MUNICIPALES - RÉGLEMENTS A L'ATTENTION DES UTILISATEURS

Il est nécessaire d'apporter quelques modifications aux règlements déjà en vigueur pour les utilisateurs de l'espace Eden et de la salle des fêtes de Veauunes et de valider celui de la salle Hévée (ancienne cantine) qui va être proposée dans les mois à venir à la location des habitants de la commune.

Ces règlements fixent notamment les modalités de réservations, les conditions particulières, la limitation des nuisances au voisinage...

Le Conseil adopte à l'unanimité les trois règlements à l'attention des utilisateurs de l'espace Eden, de la salle des fêtes de Veauunes et de la salle Hévée.

VOIRIE - RÉGULARISATION FONCIÈRE

1) Afin d'améliorer la circulation sur la route des Gerles et sur le chemin Saint-Pierre, il est nécessaire d'élargir ces voies. Pour cela, la société DMN, géomètres experts a réalisé le métrage précis des terrains à acquérir sur les parcelles cadastrées B 750, ZS 50 et ZS 95.

Le Conseil décide, à l'unanimité d'acquérir 401 m² issues de ces parcelles au prix de 2,00 € le m² (1 € + 1 € au titre d'une prime d'anticipation).

2) Afin de donner accès au lotissement « les jardins de Lucy - tranche1 », le conseil décide à l'unanimité d'acquérir au prix de 1€ le m² les parcelles cadastrées A 392 et A 395 dans leur intégralité et une partie de la parcelle A 388 dont la société DMN, géomètres experts est chargée de réaliser le métrage précis des m² à acquérir. Une procédure d'intégration de ces parcelles dans le domaine communal sera faite ultérieurement conformément à la réglementation en vigueur.

PERSONNEL - AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade de Rédacteur peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste de Rédacteur principal 2ème classe à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé à compter du 1er août 2022.

PERSONNEL - CRÉATION D'UN POSTE A TEMPS COMPLET

La nouvelle école compte 4 classes de maternelle où sont affectés 3 agents titulaires et 1 agent en CDD de droit public.

Le Conseil décide à l'unanimité de pérenniser le poste en CDD et donc de créer un poste d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 1er septembre 2022.

CANTINE SCOLAIRE - CONVENTION POUR VERSEMENT SUBVENTION

L'association « Cantine scolaire » gère intégralement le fonctionnement de la cantine : Inscriptions des élèves, fourniture des repas, service et surveillance des élèves, rangement et nettoyage des locaux. En contrepartie la commune verse une subvention annuelle calculée sur le nombre réel de repas servis aux élèves.

Pour rappel, cette subvention d'un montant de 1,15 € par repas est versée chaque année en deux temps : un premier versement intervient après le vote du budget, sur la base des deux tiers des repas servis l'année scolaire précédente, et le solde soit le tiers restant, à la fin de l'année scolaire au vu d'un état répertoriant le nombre de repas réellement servis.

Le montant annuel de cette subvention étant élevée, la Trésorerie nous demande de formaliser les modalités de versement de cette subvention par la signature d'une convention.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention avec l'association « Cantine scolaire ».

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45

Le Maire,
Michel BRUNET

EOS PIZZA
DU LUNDI AU SAMEDI DE 18H A 21H
LUNDI: VEAUNES (PLACE DE LA MAIRIE)
MARDI: BREN (PLACE DE L'ÉCOLE)
MERCREDI: LEMPS (PLACE DE LA MAIRIE)
JEUDI: PLATS (PLACE DE LA MAIRIE)
VENDREDI: MARSAZ (PLACE DE L'ÉCOLE)
SAMEDI: CHAMOS-CURSON (PARKING FOURMISPOLE ET LA MICRO-CHRÈCHE)
TÉLÉPHONE : 06-01-28-53-52. FACEBOOK, INSTAGRAM: EOS PIZZA

air life
Votre **NETTOYAGE PROFESSIONNEL** dans le **RESPECT** de l'**ENVIRONNEMENT**
Eco, Facebook, Instagram icons
T. 06 16 76 04 04 - M. ainet.infos@gmail.com
ROYOL Emilie - 45 impasse Mont-Rousset - 26600 MERCUROL VEAUNES

sn LAGUT
TRAVAUX PUBLICS ■ MAÇONNERIE
455 Chemin Darmignon
26600 CHANTEMERLE LES BLÉS
T. 04 75 07 48 47
contact@snlagut.fr

MENUISERIE BOIS PVC
Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

Réalisation sur mesure de tous vos projets : garde corps, portail, verrière, pergola, escalier ...
06 21 79 14 13
15 Impasse des Acacias
MERCUROL - VEAUNES
greg_metalserie@yahoo.com

Greg
METALLERIE
METAL ET CREATION

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture
CASO PAOLO père & fils
sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise
26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES
Les Malfondières
26600 Mercurol-Veauunes
tél 04 75 07 44 89
fax 04 75 07 42 23
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

ALLIANCE 2R
artisan
06 24 40 09 48
Mercurol 26600
www.alliance2r.net

CRÉATION
OBJETS DE DÉCORATION
BIJOUX EN RESINE
chaque objet est unique

Michelas St Jemms
HERMITAGE - CROZES-HERMITAGE SAINT-JOSEPH - CORNAS
Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercurol-Veauunes
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

Domaine Ville Rouge
CROZES-HERMITAGE - SAINT JOSEPH
VIGNERON EN BIODYNAMIE

BigMat
www.glrardon.fr
OUVERT AUX PARTICULIERS
ZA les Roussettes
26600 Mercurol-Veauunes
MATÉRIAUX 04 75 07 81 30
MÉNAGERIE 04 75 07 81 39
CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

Vie des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

Farandole Sou des écoles de Mercuriol-Veunes



Un grand merci à tous les bénévoles très impliqués qui ont permis la réussite des actions menées au cours de l'année.

Encore une fois, nous avons dû transformer notre loto en tombola à cause des restrictions sanitaires du début d'année 2022.

Pour le moral, nous avons organisé une vente de fromage à l'école cet hiver. C'est plus de 250 kg arrivés directement d'une fruitière du Jura : comté, raclette et morbier ont toujours autant de succès.

En mai, pour immortaliser l'année scolaire des enfants, nous avons fait intervenir un photographe dans l'école, un matin. Chaque famille a pu commander des photos et différents articles personnalisés (magnets, gourdes, porte-clés...).

Pour finir, nous avons clôturé l'année scolaire avec notre traditionnelle fête de l'école.

Après 2 ans d'absence, elle était fortement attendue par les familles.

Structure gonflable, kart à pédale, babyfoots, manège... étaient présents pour le bonheur des enfants.

Cette année le thème « Années 80 » a rencontré un vif succès.

Grâce aux recettes obtenues lors de ces manifestations, nous avons pu financer différentes sorties (ski, parc Spirou...), des projets comme l'élevage de poussins (de l'œuf à l'éclosion), ainsi que du matériel au sein de l'école.

Nous avons également aménagé l'extérieur de la cour avec 3 tables de pique-nique en bois et de nouveaux jeux extérieurs (dominos et puissance 4 géants, circuits de billes...).

Comme chaque année, les enfants grandissent et quittent notre belle école pour prendre le chemin du collège et avec eux leurs parents qui nous ont aidés pendant de nombreuses années.

Venez nous rejoindre pour nous permettre de poursuivre nos actions pour les enfants de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale fin septembre.

Toute l'équipe de Farandole vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances sous le soleil. ■



Nouvelle adresse mail :

contact@farandole-mercurol.fr

Notre site web :

<http://www.farandole-mercurol.fr>

ASSOCIATION

Basket Club Mercuriol Chanois Curson



Résultats positifs pour l'ensemble des équipes engagées, avec mention particulière pour nos U13 filles CTC (Coopération Territoriale de Clubs) et U17 garçons.

LES U13 FILLES :

La saison a démarré avec un groupe composé de 13 joueuses issues des clubs de Mercuriol-Veunes et de Tain dans le cadre de la CTC pour arriver à 18 joueuses sur la fin de saison.

La plupart de ces joueuses ne se connaissaient pas en début de saison et l'idée du coach était de construire une cohésion de groupe mais surtout que les filles puissent prendre du plaisir à retrouver les terrains après 2 années compliquées par la COVID19.

La première phase se termine avec une superbe première place pour l'équipe 1 qui aurait pu prétendre à la montée en Régional 3. Malheureusement, notre manque d'effectif sur cette équipe nous oblige à rester en D1 pour la suite de la saison.

L'équipe 2 obtient une belle cinquième place en poule de brassage qui lui permet d'évoluer en D3 par la suite.

Au fur et à mesure que la saison avance, le groupe se soude et les progrès se ressentent sur le terrain grâce au travail et à la cohésion entre les joueuses. Les parents ont également un grand rôle en jouant le jeu de la cohésion et en étant là pour soutenir les deux équipes à chaque match.

L'équipe 1 joue, en parallèle, la coupe Drôme Ardèche et a été sacrée championne à la mi-saison. La consécration pour tout un groupe qui permet aux filles de prendre confiance en elles et de continuer cette belle dynamique pour la fin de saison.

La deuxième phase se termine par une belle deuxième place pour nos deux équipes qui se qualifient brillamment pour les quarts de finale. Elles terminent à égalité de points avec la première place mais avec un goal-average plus faible.

Les deux équipes sortent ensuite

victorieuses de ces quarts de finale mais ne rencontrent pas le même destin sur les demi-finales. L'équipe 1 échoue de peu à accéder à la finale. La fatigue d'une longue saison avec un effectif réduit a eu raison de nous sur la fin mais le parcours reste formidable.

L'équipe 2 se qualifie au forceps pour la finale du championnat D3 mais malgré une belle bataille, devra se contenter d'un magnifique titre de vice-championne pour un groupe très jeune et prometteur, composé de U11F surclassées et de premières années.

Quelle fierté d'avoir pu encadrer ce groupe et de les avoir vu évoluer tout au long de la saison.

Un grand merci à elles pour m'avoir fait confiance, pour leurs sourires et pour avoir créé ensemble cette magnifique cohésion.

Kevyn MAISONNEUVE

LES U17 GARCONS :

Très belle saison pour nos U17 garçons coachés par Kévin Maître, qui finissent premiers de leur poule en division 2 Drôme Ardèche. Malgré de nombreux blessés, ils ont su garder leur combativité, leur motivation et leur bel esprit d'équipe.

Qualifiés pour les phases finales contre la poule adverse, vainqueurs en quart, puis en demie, ils ont affronté en finale l'équipe de Mantaille à Bourg de Péage, accompagnés d'un public très nombreux venu les encourager. Match très serré dans le dernier quart temps, ils se sont battus jusqu'à la dernière minute mais se sont finalement inclinés 61 à 65 points. La persévérance a été présente, reflet de leur saison. Très belle équipe senior en devenir.

UN NOUVEL ENTRAINEUR POUR LES SENIORS GARCONS 1 :

Cédric MARIUSSE revient à son club de cœur pour entraîner notre équipe Seniors Garçons 1 qui vient de descendre en Régional 3. Un grand merci à Thomas BERTRAND qui repart dans sa région natale, pour sa grande implication au sein du club. Merci



également à sa compagne Maé ESPIE qui a accompli sa mission d'emploi civique avec sérieux. Longue vie à tous les deux dans le monde du basket et revenez quand vous voulez !!!

Une seule date à retenir pour la rentrée de septembre : les 70 ans du Club, le samedi 17 septembre !!!

Programme en cours d'élaboration mais on devrait jouer au basket, manger, danser...

A suivre sur notre compte Facebook et Instagram...

Bel été à tous, reposez vous à l'ombre et revenez en septembre jouer au basket ou encourager vos équipes au sein du BCMCC !!! ■



juillet 2022



Association des Collines de l'Hermitage

L'association Familles Rurales Collines de l'Hermitage agit au service des habitants du territoire, notamment des habitants de Mercuriol-Veaunes.

Nous proposons un accueil de loisirs à Chanos-Curson, les mercredis et les vacances, ainsi que des séjours de vacances. Nous proposons aussi un Espace de Vie Sociale pour tous les habitants, petits comme grands et encore plus grands.

L'Espace de Vie Sociale Collines de l'Hermitage :

Ces derniers mois les projets ont suivi leurs cours ! Notre jardin se développe et depuis peu avec la bibliothèque de Chanos-Curson nous avons installé une grainothèque qui vous est accessible ! Vous pouvez y prendre ou y donner des plants, des plantes, des graines... Il y a eu le Festival du Conte aussi sur plusieurs communes, dont à Mercuriol-Veaunes un spectacle à la bibliothèque et un repas conté à la salle des fêtes avec le Télégraphe de Veauunes.

Le centre de loisirs Les Turlutins :

Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants cet été au centre de loisirs et pour certains en séjours de vacances. En juillet ce sont quatre séjours que nous avons organisés encadrés par nos permanents et des animateurs fidélisés. Ces séjours sont réalisés en petites unités et pour des tranches d'âge étroites, dans des lieux de qualité en Ardèche ou Drôme. Il y a eu deux séjours « Mon premier camp » de 2 nuits pour 9 enfants de 4 à 7 ans à Saint Avit avec 3 adultes ; un séjour « 100% nature » de 4 nuits pour 14 enfants de 6 à 10 ans et 4 adultes avec des activités autour de l'âne ; un séjour « 100% escalade » avec la même organisation pour des jeunes de 10 à 14 ans. Fin août clôture en beauté avec le séjour 100% Ados : 7 jeunes à Vallon Pont d'Arc pour des activités sportives ! ■



Vous renseigner sur nos activités ?

evs.chanoscurson@gmail.com
09 71 45 40 58

Parmi les activités qui vous sont proposées, il y a des animations de toutes sortes comme :

- la couture,
- les soirées jeux,
- les soirées avec la Ligue de Protection des Oiseaux,
- un service de navette pour les séniors pour aller au cinéma de Saint Donat
- des animations pour les jeunes de 10 ans et + comme les repas ados et les journées Oxygène. La dernière s'est faite dans le Royans : au programme croisière et visite du jardin des fontaines pétrifiantes.

Les séjours, une occasion de prendre l'air (et le bon) !



Géraldine Maurin venue présenter ses pourateries



Bonjour à toutes et à tous,

Le premier semestre 2022 a commencé par notre assemblée générale que nous avons pu toutefois valider grâce à la présence de suffisamment d'adhérents. Malheureusement, nous n'avons pas eu la possibilité de la clôturer par un repas convivial comme nous le faisons traditionnellement (crise sanitaire oblige). Ce repas a donc été reporté au dimanche 13 mars 2022, puis un repas spectacle cabaret a été organisé le dimanche 10 avril 2022 et enfin un "goûter pogne" le 14 avril 2022.

Nous nous sommes réunis afin de souhaiter les anniversaires de 7 de nos adhérentes et adhérents, tradition à la Grappe Dorée où celles et ceux qui fêtent leur 80ème, 85ème, 90ème, 95ème, voire 100ème anniversaire sont conviés à partager le gâteau d'anniversaire.

Une semaine de randonnée, fin mai, a été organisée dans le Var, plus précisément dans le massif de l'Esterel, où le temps ensoleillé a accompagné les marcheurs.

Puis, une journée au Pont du Gard le 31 mai 2022 durant laquelle le groupe de marcheurs a pu admirer les différents sites entre Saint Bonnet du Gard et Uzès. L'autre groupe a, quant à lui, visité différents lieux et s'est restauré à sa convenance.

Une visite à la journée a également été organisée à Nyons le jeudi 30 juin 2022.

Activités prévues pour le second semestre :

- Une journée à Saint Etienne, le vendredi 30 septembre (visite de la mine, repas pris sur le bateau croisière),
- Un spectacle « la Comédia » est prévu à l'Espace Eden le dimanche 23 octobre 2022,
- Un séjour est prévu au marché de Noël de Tours, début décembre 2022.
- Les marches des 3 groupes reprendront le mardi 6 septembre 2022 (après un arrêt pendant les vacances scolaires d'été).
- Les jeux de cartes et de sociétés se prolongent en juillet et en août comme les années précédentes.

Je remercie tous les membres du bureau et du conseil d'administration pour leur implication et le bon fonctionnement de notre association, ainsi que l'ensemble des adhérentes et adhérents pour leur participation à nos activités. ■

Marie-France RIOUX, Présidente Grappe Dorée



ASSOCIATION

Le Télégraphe de Veunes



De nombreuses activités réussies ont permis de bons moments de rencontre intergénérationnelle et de découverte dans une bonne ambiance :

- la sortie à Lyon et à La Cocalière,
- les après-midi café-couture ou après-midi jeux,
- la fête des voisins,
- la danse en ligne,
- les balades du dimanche.

En avant première, dans notre prochain programme, vous pouvez déjà retenir des dates:

- Sortie du 4 août au Grau du Roi, nous avons encore quelques places disponibles.
- La journée du patrimoine : le samedi 17 septembre. Nous ferons revivre l'école dans la salle de la mairie de Veunes : exposition, photos... Nous vous attendons nombreux.
- Les cafés-couture : les samedis 24 septembre et 29 octobre.
- Week-end dans le Lubéron les 24 et 25 septembre.
- La danse en ligne, les lundis et mercredis de 18h à 19h30, à l'ex-mairie de Veunes.
- Une sortie cabaret : le dimanche 16 octobre.
- Nos balades du dernier dimanche de chaque mois.
- Enfin, nous reprendrons notre loto le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes de Veunes.

Par ailleurs, nous vous attendons nombreux à notre assemblée générale le vendredi 7 octobre, à la salle des fêtes de Veunes.

Notre association « Le télégraphe de Veunes » créée depuis juin 1994, à la suite de la fermeture de l'école de Veunes a pour but de favoriser et créer des liens intergénérationnels sur le village de Veunes. Notre satisfaction est de vous voir nombreux participer à l'une ou l'autre de nos manifestations, de vous rencontrer dans des moments festifs. Aussi n'hésitez pas à pousser notre porte, toujours ouverte pour de nouvelles idées de partage. ■



Ets. CHEVROT saschevrot@gmail.com
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
 330 Route des Pins Perrochet
 Le Pérou - 26600 Mercuriol-Veunes
 04 75 07 40 57

Hermitage Saint Joseph
 Crottes Hermitage
 Cave Desmeure
 Domaine des Remizières
 1459, AVENUE DU VERCOIR
 26600 MERCUROL-VEUNES
 Tél. 04 75 07 44 28
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

Garage de l'Hermitage SARL DUFOUR
 RENAULT
 Route de Romans
 1120, chemin de la Burge - Mercuriol-Veunes
 (à 2 mn direction Romans
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
 04 75 07 40 38

GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR
 Panoramique 10 personnes
 Coucher de Soleil 6 personnes
 Gerle 4 personnes
 Pressoir 2 personnes
 257 Chemin des Chantigniers
 26600 Mercuriol - Veunes - DROME
 Calme en pleine nature, avec une vue magnifique,
 Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !
 Réservation au 04.75.83.09.23 ou
contact@gites-de-france-drome.com

BOISSET TRAVAUX PUBLICS
 Travaux Publics & Canalisations
 Aménagements de surfaces
 445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON
 ☎ : 04.75.07.33.44
 🌐 : www.groupe-boisset.fr

Le Jardin d'Albina
 PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE
 Plantes fleuries - Plants de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...
 OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

électricité mabboux
 100 route de Paturel - 26600 ÉROME
 Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
 Email : electricite.mabboux@orange.fr
 Qualification M3 - TN3
éclairage sportif
éclairage public

Auberge paysanne LA TERRINE
 Produits de la ferme
 Saint-Clément
 695 route de Chantemerle
 26600 Mercuriol-Veunes
 Tél. 04 75 07 44 20
www.laterrine.fr

CHANT :

L'association EALH propose des cours de chant. Au programme des séances : décontraction, articulation, projection, lecture des textes, apprentissage des chansons.

Depuis quelques années, le groupe de Mercuriol-Veunes s'agrandit de nouvelles personnes désirant se mettre à chanter ou se perfectionner !

Ces rencontres, une fois par semaine, permettent aux élèves tout public de prendre confiance en eux, de se libérer des contraintes journalières, de faire des rencontres intergénérationnelles, toujours dans une ambiance sympathique. La coach vocale prend en compte les difficultés personnelles de chacun.

Lors des cours du lundi soir, il est possible d'interpréter, en français ou dans une autre langue, seul ou à plusieurs, des chansons choisies par les élèves, toujours avec l'approbation du coach. Un répertoire de 20 chansons a été au programme de la saison.

Le groupe propose toujours un concert de fin d'année en public, avec les amis et les familles.

Nous avons également eu l'occasion de nous produire bénévolement lors de festivités caritatives, comme lors du Téléthon de Tain L'Hermitage ou dans des EHPAD de notre secteur.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée!

DANSE :

EALH en collaboration avec l'association Magic Dance, a présenté son gala de danse de fin de saison à l'espace Eden de Mercuriol-Veunes le 7 mai dernier.

Un très beau spectacle rythmé et coloré d'environ une heure et demie pendant lequel, les enfants de 4 à 18 ans mais aussi des adultes, seuls ou en couples, ont dansé devant une salle comble et un public très chaleureux.

Amélie proposera à nouveau des cours de danse, dès le mois de septembre, le mercredi et le jeudi à la salle des fêtes de Veunes. ■



Comme la plupart des associations, les activités sportives, culturelles et festives ont été arrêtées par les dispositions sanitaires mises en place pour lutter contre la pandémie.

Cependant, pendant cette période compliquée, mon équipe et moi-même avons essayé de garder la motivation qui nous anime et de relancer les activités ou festivités qui pouvaient l'être afin de retrouver un rythme normal.

De ce fait, la gymnastique a gardé sa forme optimale grâce à Pascale, la super coach, et aussi à ses participantes toutes motivées.

Le multi-sports de 4 à 6 ans et de 7 à 12 ans est reparti avec le dynamisme de Wilfried, l'intervenant de Seb Sport Evenement.

L'art de la couture, animé par Mme Marie-Pierre BAUDEZ, a permis à de jeunes couturières de repartir avec un coussin pour chat fait par Emie, un sac à tartes pour la fête des mamans, des bavoirs pour le petit frère qui est arrivé en mai.

Nos jeunes boxeurs et boxeuses ont retrouvé « TITOU » sur le ring et toujours dans la bonne humeur.

Le badminton adultes a rouvert les rencontres amicales inter-clubs. Il était temps car l'apéro d'après match manquait !!!

Les élèves studieux et studieuses autour de Cécile ont repris de plus belle leur cours de langue anglaise avec plaisir.

Les enfants de l'école de théâtre se sont amusés en passant du rire aux pleurs pour préparer avec détermination leur petit spectacle offert le mardi 28 juin 2022 à la salle des fêtes de Veunes.

Et pour terminer un peu cette saison dans la bonne humeur, un voyage en famille ou entre amis a eu lieu le samedi 11 juin 2022 à WALIBI avec les transports Ginhoux. Vous avez été nombreux à en profiter (53 personnes). Merci à ces participants pour leur confiance.

Mon équipe et moi-même vous donnons rendez-vous d'ores et déjà le samedi 3 septembre 2022 de 9h00 à 18h00 au Gymnase de Mercuriol-Veunes pour fêter les 10 ans de la Gymnastique. Cette journée sera entièrement gratuite et les baskets devront être chaussées car elles seront de rigueur pour les grands et les petits. On ne vous en dit pas plus mais on compte sur vous pour venir nous voir.

En attendant, le Foyer Rural souhaite à ses adhérents et futurs adhérents ou bénévoles d'excellentes vacances d'été. ■

Sportivement, la présidente





ASSOCIATION Les Amis de la Tour

2022 : une équipe renforcée

L'assemblée générale amicale et constructive a pu se réunir cette année en présentiel à la salle des fêtes de Veunes. Après avoir rendu hommage à deux amis fidèles disparus récemment, Claude Cardot et Jérémie Frachisse, elle a adopté le rapport d'activité 2021 et les projets pour l'année 2022. Elle a également élargi, de trois nouveaux membres: Célié Boulet, Malorie Buffat, Yannick Buffat, le conseil d'administration de l'association déjà composé de: Frédéric Arnaudon, Josette Chalaye, Sylvette Chalaye, Albert Chevrot, Alain Chosson, Bernard Coudair, Elizabeth Maurin, Christian Pailharey, Sylvie Pailharey, Marcel Pascal, Jean-Michel Peyrache, Marie France Rioux.

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril, a renouvelé son bureau : Alain Chosson (président), Christian Pailharey (vice-président responsable de l'entretien du patrimoine), Jean-Michel Peyrache (trésorier, responsable des animations et festivités), Sylvette Chalaye (trésorière adjointe), Josette Chalaye (secrétaire), Marie-France Rioux (secrétaire adjointe), Sylvie Pailharey et Élisabeth Maurin (membres du bureau).

Entretien et mise en valeur du patrimoine

Le vendredi 15 avril, les bénévoles et amis de l'association se sont retrouvés sur le site de la tour pour

une opération de nettoyage, fauchage et débroussaillage, et le vendredi 29 avril sur les sites du lavoir de Veunes et de la chapelle Saint Pierre.

Par ailleurs, Madame Régeane Janon, professeure de dessin retraitée, a fait don à l'association des tableaux réalisés sur terre cuite par ses anciens élèves d'une classe de 6ème de St Vallier. Ils ont été posés à la Chapelle le 2 avril et seront inaugurés lors des prochaines journées du patrimoine.

La chasse aux œufs avec MVA

Le 18 avril au matin, le lundi de Pâques, Mercuriol Veunes Animation organisait une première chasse aux œufs gratuite sur le site de la tour. Répondant à la sollicitation de MVA, les Amis de la Tour ont apporté leur contribution en organisant l'accueil sur le site de la tour et en créant un quizz le « PassparTour », qui a permis à plus d'une centaine d'enfants et à leurs parents de connaître un peu mieux l'histoire de notre monument emblématique. Une fiche explicative sur la tour a été fournie aux adultes. Au retour, place de la Mairie, un tirage au sort a récompensé les enfants ayant donné les meilleures réponses. Ils ont reçu en souvenir « l'écu » commémorant le millénaire de la chapelle Saint-Pierre.

Le grand retour de la fête du four

Après deux années d'interruption forcée pour cause de crise sanitaire,

cette 8ème fête du four et du pain a vu passer tout au long de la journée près de 350 personnes de Mercuriol-Veunes et bien au-delà. Dès 10h00, les amateurs de bon pain et de pogne cuits au four sont venus en faire provision. A midi, les Amis de la Tour ont servi 240 repas fort appréciés.

Les animations gratuites (jeux originaux en bois, tours du village en calèche, chants et danses avec le chanteur Claude Jules, la démonstration de danse en ligne par l'association Le Télégraphe de Veunes animée par Danielle Garnier) ont agrémenté cette journée familiale.

En fin de matinée, en présence de Michel Brunet, Maire de la commune, les natifs des années se terminant en 0, 1 et 2 ont été distingués.

Bravo et merci aux 35 bénévoles, membres des Amis de la Tour, de Mercuriol Veunes Animation, et leurs sympathisants, aux amis boulangers retraités: Alain Vignon, Alain Lambert et Bernard Begot, notre cuisinier: Jean-Paul Riou, aux boulangers du Fournil de la Tour: Julie et Dimitri Roubillois, qui ont oeuvré pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions. ■

Marie-France RIOUX, Présidente
Grappe Dorée

Notre ami Alain Junique nous a quittés



C'est avec beaucoup de peine que les Amis de la Tour ont appris le décès d'Alain Junique, la veille de la fête du four qu'il aimait tant.

Alain a toujours eu Mercuriol chevillé au cœur. Passionné par l'histoire de notre territoire, défenseur de notre patrimoine et de notre cadre de vie. À son retour à Mercuriol en 2005, il a rejoint l'association des Amis de la Tour créée en 1998 par Émile Ponsonnet.

Il a pris la responsabilité de président de l'association en avril 2007 à la suite de Dominique Blaise. Lorsque sa santé s'est dégradée il est devenu coprésident et l'assemblée générale de 2022 l'a nommé membre d'honneur de l'association.

Il a consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'association et en 2011 il a édité lui-même, sur son imprimante, une monographie « 20 siècles d'Histoire et de Patrimoine » de Mercuriol.

En préface, il a laissé à tous les habitants de la commune le message suivant : "Ce sont plus de six années de

recherches, de lecture, pour vérifier et valider mes sources et m'apercevoir que beaucoup d'historiens ont trouvé les leurs dans les mêmes ouvrages !

Je dédie cette étude historique, qui restera incomplète je l'avoue, à tous les habitants d'origine et à ceux qui choisiront de prendre souche dans ce magnifique village de MERCUROL où sont mes racines; Il a vu naître mes ancêtres depuis les années 1800.

Je souhaite que cette étude reste longtemps à la disposition de mes compatriotes pour qui j'ai pris plaisir, peine et beaucoup de temps à la réaliser.

Je tire ma révérence à l'association de bénévoles des « Amis de la Tour » qui a mis tant de forces, de savoir, de volonté et d'abnégation pour valoriser le patrimoine ici développé. Que leur action soit perpétuée encore longtemps."

En 2013, il a accompagné Auriane Lorphelin lors de la réalisation de son mémoire portant sur une « Étude historique et archéologique de la tour ».

En 2014 il a publié une « Histoire d'eau de plus de 500 ans entre Tain et Mercuriol » relatant les batailles entre riverains pour l'usage de l'eau de la Burge et de la Bouterne.

Il nous a beaucoup appris sur notre

histoire locale et ses recherches sur le terrain nous ont fait découvrir de nombreux vestiges méconnus, dont une partie des remparts situés dans l'îlot Milan. Il a beaucoup plaidé pour que les projets de réhabilitation du centre du village permettent de les mettre en valeur. La municipalité y a été sensible et ses vœux devraient d'une manière ou d'une autre être exaucés.

Il a aussi eu de nombreux échanges avec François Baudez, éditeur à Mercuriol pour la réalisation d'un ouvrage sur notre histoire, et le projet devrait aboutir.

Parmi ses nombreux écrits, il a commencé une petite histoire des « surnoms » utilisés sur la commune, et cela le faisait bien rire. Il n'a pas pu la terminer et nous a chargés de le faire.

Les Amis de la Tour garderont en mémoire tous les bons moments passés ensemble lors de la restauration des différents sites (des travaux de romains disait-il), les casse-croûtes mémorables, et mèneront à bien ce qu'il n'a pas pu terminer. Ils assurent son épouse Elizabeth et sa famille de leur amical soutien... ■



ASSOCIATION Football Club Hermitage



Une nouvelle saison s'achève au Football Club Hermitage. Une année où la pratique de notre sport est redevenue quasi normale après 2 années tronquées par la COVID19.



Les résultats chez nos jeunes restent satisfaisants, avec une mention spéciale à nos U15 qui ont réalisé une saison quasi parfaite avec seulement une défaite en finale de coupe. Nos séniors ont connu beaucoup de difficultés tout au long de la saison tout en préservant l'essentiel : le maintien à la fin de celle-ci. Quant à notre section féminine, en entente avec nos voisins de Châteauneuf-sur-Isère, elle se porte bien mais cherche toujours à se développer.

Cette saison a été rythmée par notre projet : le tournoi de Pentecôte à Mèze. Trois jours de compétition pendant lesquels 6 équipes du club, de U11 à U15, ont défendu nos couleurs. Ce projet a permis de faire participer 137 personnes. Une totale réussite !

Les dirigeants du club sont déjà au travail pour préparer la prochaine saison afin de vous recevoir et de vous accompagner après les vacances estivales

Bonnes vacances à tous. ■

ASSOCIATION Amicale Boules

L'année sportive 2022 a repris un rythme normal avec le repas de début de saison du **5 mars** qui a permis de se retrouver et de s'inscrire aux différentes compétitions.

8 avril, concours sociétaires, 31 équipes, casse-croûte offert. Les gagnants: Imbert, Betton, Royol, Ribes.

2 mai, challenge Larivière, 26 quadrettes. Remporté par l'équipe Froment de Crozes Hermitage, second: Rouméas, troisième: Riou JP. Tous récompensés par la cave Mélody.

12 mai, challenge Roffat, 34 quadrettes, concours complet comme d'habitude. 170 repas confectionnés et servis. Merci aux bénévoles qui répondent toujours présents pour nous aider et qui nous permettent des retombées très flatteuses. Gagnants: Periollat de Valence, Boiron de Livron et Uny de Génissieux, tous récompensés par notre sponsor, la société Roffat.

9 juin, challenge de l'Amitié, rencontre amicale avec le club bouliste de Saint Sorlin. Cette année, c'est nous qui recevons, journée très conviviale, concours en 3 parties avec paëlla à midi. Chaque participant et accompagnateur est reparti avec des chocolats Valrhona.



Renseignements :
Francette Tracol
06.08.71.81.56

Prochainement sur nos terrains les concours suivants :

- 24 juin, concours triplettes, semi nocturne à partir de 16h, casse-croûte offert.
- 9 juillet, 32 doublettes, éliminatoire, promo.
- 16 septembre, concours sociétaires challenge Mariusse et amis. Casse-croûte offert aux sociétaires.
- Notre assemblée générale qui clôture notre saison bouliste aura lieu le 23 septembre.

Nous vous souhaitons un bel été et serons heureux de vous retrouver sur les jeux à la rentrée, le mardi et le vendredi après midi pour des entraînements ainsi que le jeudi soir à partir de 16h30 pour les personnes souhaitant se perfectionner pour s'inscrire aux compétitions officielles. ■

Un peu D'HISTOIRE

Par Alain Junique

Pour cette page d'histoire, l'équipe de rédaction du magazine communal rend hommage à Monsieur Alain Junique qui nous a quitté récemment, en proposant un extrait de la monographie qu'il a réalisée au sein de l'association des Amis de la Tour. Ainsi, nous vous proposons le chapitre consacré à la Chapelle Saint Clément tel qu'il est exactement dans son ouvrage d'origine.

Mercuriol – Monographie de 20 siècles d'histoire de son patrimoine - 2014. Chapitre VI – Mercuriol – Chapelle Saint Clément

Son Histoire :

sources : dictionnaire topographique et historique de la Drôme

- 1221 ; « Ecclesia Sancti Clémentis » : appartenant au Cartulaire de Saint André le Bas (Vienne).
- En 1240 ; « Prioratus Sancti Clémentis » : appartenant au Prieur de l'ordre de Saint Augustin dépendant de Saint Félix de Valence, auquel le pape Innocent IV en confirma la possession (pontificat de 1243 à 1254).
- En 1247 ; « Parochia Sanctis Clémentis in pago Tegnense » : Devenue ainsi paroisse inscrite au cartulaire de Romans.
- En 1363 ; Elle fut donnée à la congrégation de Saint Ruf.
- En 1568 ; Lors des guerres de religion, le culte avait cessé à l'église paroissiale de Saint Anne de Mercuriol ; seuls les offices de Saint Clément se poursuivaient. Il fut ordonné aux décimateurs de réparer le chœur de Saint Anne pour y rétablir le culte.
- En 1670 ; « Saint Clément la Rivère » : La collation de la cure de Saint Clément et les dîmes appartenaient au prieur du lieu.
- En 1720 ; Saint Clément de Mercuriol » : Paroisse jusqu'à la réorganisation de l'an VIII (1800).

Sa construction est donc antérieure à 1221 et peut se situer à la fin du XII^{ème} siècle à la vue du style roman encore fort simple qui la caractérise.

Sa Restauration :

En 1962 : La société de sauvegarde des monuments anciens eut l'intention de s'attacher à la consolidation de cet ancien prieuré. Malheureusement il n'y eut pas cette restauration



Extrait de la carte de Cassini



"Feu" la Chapelle vers 1978

mais sa démolition en 1982, compte tenu de son état jugé dangereux par les voisins !!

Ses murs sont alors venus remblayer le rond-point nord du village. Seul le parvis et la ceinture de la construction restent ; lesquels ont besoin d'être déblayés et mis à jour pour mieux la connaître.

Sur le fronton de sa porte figurait, gravée dans la pierre, l'inscription suivante

+ ANNO DN' MCCC
LVIII OBIT JO
ANNS DE BALMA
QVI DEDIT NOBIS
TRES SOLIDOS SEN
SVALES ANIVS
IO SVO

Qui se traduit : « l'année 1358 Jean de Balme pour son anniversaire légua à ce prieuré trois sous de cense ».

Ce Jean de Balme est certainement de la même famille que Guillelmus de Balma, qui, le 17 des calendes de novembre 1285 passa une reconnaissance à Guillaume de Claveyson, seigneur de Mercuriol.

Plus jamais une telle solution doit être prise pour seulement sauvegarder des intérêts particuliers.

Sa restauration aurait été moins problématique que celle de Saint Pierre car en meilleure état et avait un style bien particulier et à l'époque où elle fut rasée il restait encore à l'intérieur des bancs et chaises.

Pour une grande partie des mercuriolais ; Saint Clément était connue comme la deuxième paroisse de Mercuriol.



Extrait de la IGN de 1950

Agenda

JEUDI 4 AOÛT - SORTIE AU GRAU DU ROI - Le Télégraphe de Veunes

SAMEDI 20 AOÛT - THOMAS VDB S'ACCLIMATE - Festival des Humoristes - Espace Eden - 20h45

SAMEDI 3 SEPTEMBRE - 10 ANS DE LA GYM - Foyer rural - Gymnase Marcel Banc

VENDREDI 16 SEPTEMBRE - CHALLENGE MARIUSSE ET AMIS - Amicale Boules

SAMEDI 17 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE - Télégraphe de Veunes

SAMEDI 24 /DIMANCHE 25 SEPTEMBRE - WEEK-END À L'ISLE SUR LA SORGUE, LUBÉRON - Le Télégraphe de Veunes

VENDREDI 30 SEPTEMBRE - SORTIE À LA JOURNÉE À SAINT ETIENNE - La Grappe Dorée

DIMANCHE 23 OCTOBRE - SPECTACLE - La Grappe Dorée - Espace Eden

SAMEDI 29 OCTOBRE - BAL D'HALLOWEEN - Les conscrits - Salle des fêtes de Veunes

DIMANCHE 27 NOVEMBRE - MARCHÉ DE NOËL - Farandole - Espace Eden

DIMANCHE 27 NOVEMBRE - LOTO - Télégraphe de Veunes - Salle des fêtes de Veunes

JEUDI 8 DÉCEMBRE - DESCENTE AUX FLAMBEAUX - Les Amis de la Tour



Plus d'infos sur les manifestations à l'onglet "agenda" sur www.mercurol-veunes.fr




**MERCUROL
VEUNES**
Cœur du Pays de l'Herminette

Mairie de Mercurol-Veunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veunes
04 75 07 40 05
mairie@mercurol-veunes.fr
www.mercurol-veunes.fr

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Laure Achard, Sabrina Barbe, Nicolas Daujan, Christophe Faure, Nathalie Faure, Tanguy Terras
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veunes, FlymProd
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 Valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC